Réglementation des marchés publics

Contentieux des marchés publics

2 jours (14h00) | 4,6/5 | MP-8971202 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 625 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier les différents contentieux de la passation et de l'exécution
- Évaluer les chances de succès d'un contentieux de la passation ou de l'exécution
- Mettre en œuvre les bons réflexes dans les procédures contentieuses

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Connaître les règles de procédure des marchés publics

Public concerné

- Responsables des services marchés et du service contentieux
- Acheteurs, avocats, juristes et conseils juridiques
- Toute personne participant à un marché

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Identifier et gérer les différents contentieux de la passation des contrats

Identifier et gérer les procédures d'urgence

- Le référé précontractuel
- Le référé contractuel

Identifier et gérer les procédures au fond

- Le recours en contestation de validité du contrat
- Le recours indemnitaire

Identifier et prévenir les manquements susceptibles d'entraîner l'annulation de la procédure

Appréhender les différents contentieux de l'exécution des contrats

Identifier les responsabilités encourues et leurs spécificités

- La responsabilité contractuelle
- La responsabilité extra-contractuelle
- Les responsabilités post-réception dans les marchés de travaux

Déterminer les cas de recours contentieux

Le recours en contestation de validité du contrat entre les parties

- Actualité de la jurisprudence sur l'arrêt Béziers I

Le recours en reprise des relations contractuelles

- Actualité de la jurisprudence sur l'arrêt Béziers II

Le recours contre le refus de résilier

- Recours issu de l'arrêt SMPAT du 30 juin 2017

Le recours indemnitaire

- Identification des différents types de responsabilités de l'administration (pour faute et sans faute) et du cocontractant (responsabilités contractuelle, extra-contractuelle, post-contractuelle)

Maîtriser le déroulement des procédures et anticiper les difficultés

- Utilité des référés constat, préventif et expertise
- Le référé provision

Étude de cas : analyse de différentes situations contentieuses et identification des risques et des réflexes à adopter suivant les cas

Recourir à un règlement amiable

- Le comité de règlement amiable
- La transaction

Exercice d'application : identification d'une solution de règlement amiable adaptée à un contentieux

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.